

## APPEL À CONTRIBUTIONS 2024/3

**Date limite de réponse à l'appel à contributions : CLOS**

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2024-3

### Dossier thématique « L'emploi des jeunes en Afrique »

*Coordination par :*

**Pr Nouri MZID**, Directeur de l'Ecole Doctorale à la Faculté de droit de Sfax (Tunisie)

**Pr Mohamed Bachir NIANG**, Agrégé des Facultés de droit, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

### ARGUMENTAIRE

La crise de l'emploi des jeunes est un défi mondial, mais son ampleur et ses caractéristiques varient d'une région et d'un pays à l'autre.

En Afrique, où la majorité de la population est âgée de moins de 25 ans, mais où 60 % des jeunes sont concernés par le fléau du chômage et du sous-emploi, cette crise revêt une dimension particulièrement préoccupante. Elle touche un continent aux visages multiples mais globalement caractérisé par un mouvement de transformation structurelle des économies et une prégnance, encore observable, du secteur primaire et de l'économie informelle.

Cette situation traduit l'inefficacité des politiques publiques de l'emploi qui ont été mises en place dans la plupart des pays africains depuis le début des indépendances. Elle est le signe d'une crise plus profonde, liée à des facteurs multiples tels, notamment, les chocs exogènes, le déficit en termes de croissance inclusive et durable et de développement équitable, ainsi que l'absence de bonne gouvernance dans la gestion du service public de l'emploi.

Paradoxalement, cette crise touche particulièrement les jeunes diplômés, en raison essentiellement de l'inadéquation entre les compétences acquises en formation et les exigences du marché du travail. Les jeunes femmes sont également plus durement affectées par cette crise de l'emploi. Leur accès à la vie professionnelle se heurte, encore aujourd'hui, à des obstacles d'ordres social et culturel, liés à des stéréotypes discriminatoires traduisant des attitudes archaïques à l'égard de l'emploi des femmes. Ces dernières sont ainsi les premières victimes de la sélectivité du marché du travail.

Le déficit de l'emploi des jeunes en Afrique est une question complexe.

Son coût économique et social est très élevé. Il nourrit la délinquance, menace le tissu social, pousse les jeunes vers le travail informel et la migration en les exposant au trafic illicite des êtres humains. Ainsi, la promotion de l'emploi des jeunes constitue un enjeu majeur pour la plupart des pays africains.

Ce sujet d'une actualité brûlante suscite d'intenses débats, évoquant des dimensions à la fois juridiques, politiques, économiques, démographiques et sociologiques. La multiplicité des approches d'analyse et la diversité des solutions proposées en font une problématique d'ampleur, qui se nourrit ainsi de considérations à la fois juridiques, économiques, culturelles et sociologiques.

En retenant le sujet de « **L'emploi des jeunes en Afrique** » pour le dossier thématique du n°2024/3 de la Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale, la direction de la RDCTSS souhaite contribuer à une réflexion générale apte à susciter un diagnostic, à apporter un éclairage riche et lucide sur la place du droit et celle de la dimension institutionnelle, à présenter les réponses localement proposées puis à s'interroger sur leurs limites, à s'intéresser aux incidences du genre..., tout en analysant en profondeur les spécificités de cette question dans le contexte africain.

## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Tenant compte de la ligne éditoriale de la Revue, il est demandé aux auteurs que la question de l'emploi des jeunes en Afrique soit abordée principalement à travers une approche juridique, incluant à la fois les aspects relatifs à ce sujet en matière de droit de l'emploi, du droit du travail et du droit de la protection sociale.

L'appréhension de cette question à travers d'autres disciplines, évoquant notamment les aspects d'ordres économiques, démographiques et sociologiques, est également souhaitable. Les contributions peuvent être centrées sur l'analyse des expériences et des systèmes nationaux. Mais l'approche comparatiste pourra aussi être adoptée dans la mesure où elle permet d'éclairer la réflexion sur ce sujet et d'en tirer des conclusions utiles.

À la lumière des différents systèmes et expériences dans les pays africains, les contributions pourront, à titre indicatif, aborder les aspects suivants :

1. Analyse de l'état des lieux spécifique à l'emploi des jeunes en Afrique (profil du marché de l'emploi des jeunes...);
2. Analyse de l'arsenal des politiques publiques adoptées par les différents pays africains en vue de promouvoir l'emploi des jeunes (politiques publiques et promotion de l'emploi des jeunes...);
3. Emploi des jeunes et employabilité des jeunes ;
4. Systèmes et techniques d'intermédiation en matière d'emploi des jeunes ;
5. Quelle synergie entre le droit du travail et le droit de l'emploi au sujet de l'emploi des jeunes dans les pays africains ?;
6. Quelle protection des enfants contre l'exploitation économique ?;
7. L'impact du déficit de l'emploi décent sur la migration des jeunes africains ;

8. Emploi des jeunes et économie informelle (emploi des jeunes et structuration de l'économie...);
9. La question du genre face à l'emploi des jeunes ;
10. Quel rôle pour les partenaires sociaux dans la promotion de l'emploi décent pour les jeunes dans les pays africains ?;
11. Responsabilité sociale des entreprises et promotion de l'emploi des jeunes.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### CALENDRIER

- **Date limite pour les propositions d'articles (résumé de 500 mots + titre + proposition de plan) : 1<sup>er</sup> décembre 2023**

À : [nouri.mzid20@gmail.com](mailto:nouri.mzid20@gmail.com) et [mohniang33@yahoo.fr](mailto:mohniang33@yahoo.fr)  
Copie impérative à : [revue.comptrasec@u-bordeaux.fr](mailto:revue.comptrasec@u-bordeaux.fr)

- **Réponse aux auteurs : 1<sup>er</sup> janvier 2024**
- **Date limite de remise des articles : 1<sup>er</sup> mai 2024**

### FORMAT DES CONTRIBUTIONS FINALES ATTENDUES

Les contributions attendues seront rédigées en langues française, anglaise ou espagnole, d'un volume maximal de **40 000 signes**, notes de bas de pages et espaces compris.

Les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- Le titre de l'article.
- Un résumé d'environ 500 caractères (également en anglais), ainsi que quelques mots-clés (également en anglais) permettant d'identifier le contenu de l'article.
- Le nom de l'institution ou de l'organisation de rattachement de l'auteur.
- Les champs de recherche et les références bibliographiques de l'auteur (deux publications au choix).
- Les adresses postale et électronique de l'auteur.

## PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les textes soumis à la Revue font l'objet d'une double évaluation aveugle menée par des experts indépendants.

Dans un premier temps, les propositions d'articles sont évaluées par le Comité éditorial qui juge de la recevabilité du manuscrit.

En cas d'acceptation, le manuscrit est soumis à l'évaluation de deux évaluateurs externes.

Lors du retour d'évaluation, des recommandations de modifications, mineures ou majeures, peuvent être formulées à l'auteur.

**Toutes les demandes de modifications majeures impliquent une deuxième ronde d'évaluation par les pairs.**

Sur la base des évaluations, le Comité éditorial de la Revue prend la décision de publier ou non les manuscrits soumis.

